



Commune de VIMINES  
(Hors agglomération)  
D47 du PR 6+636 au PR 6+687 (VIMINES)

**Arrêté temporaire n° 25-AT-2463  
Portant réglementation de la circulation**

**Le Président du Conseil départemental de la Savoie**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 3221-4 et L. 3221-5

Vu le Code de la route et notamment l'article R. 411-8

Vu le Code de la voirie routière

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques

Vu l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription

Vu l'arrêté du Président du Conseil Départemental de la Savoie en date du 30 juin 2025 relatif aux délégations de signature

Vu la demande de BERNARD-COLOMBAT frères

CONSIDÉRANT que des travaux d'élagage et d'abattage d'arbres rendent nécessaire de réglementer la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, sur la D47

**A R R È T E**

**ARTICLE 1 :**

À compter du 02/12/2025 et jusqu'au 05/12/2025, la circulation des véhicules est interdite jour et nuit sur la D47 du PR 6+636 au PR 6+687 (VIMINES) situés hors agglomération. Par dérogation, cette disposition ne s'applique pas aux véhicules de secours.

**ARTICLE 2 :**

La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur : BERNARD-COLOMBAT frères

route de Saint-Sulpice  
73160 VIMINES.

Mail : b.colombatfreres.paysagistes@gmail.com

**ARTICLE 3 :**

Les dispositions définies par le présent arrêté prendront effet le jour de la mise en place de la signalisation. Elles annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.

**ARTICLE 4 :**

Monsieur le Président du Conseil départemental de la Savoie et le Commandant du Groupement de gendarmerie de la Savoie sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

**Fait à MONTMELIAN,**

- 3 DEC. 2025

**CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE**

Pour le Président du Conseil Départemental,  
Par délégation,

**Isabelle ROBERT**  
Secrétaire générale

**DIFFUSION:**

- BERNARD-COLOMBAT frères
- SMUR
- Transports Scolaire
- Ajointe au Directeur de la Maison technique Bassin chambérien-Combe de Savoie
- SDIS 73
- PC OSIRIS
- Le Maire de VIMINES
- Secrétariat général
- Secrétariat général
- Secrétariat général
- Secrétariat général
- CENTRE ROUTIER DEPARTEMENTAL - CRD - MTD Chambéry/Combe de Savoie

**Pour le Président du Conseil départemental et par délégation,**

Signé par : Mathieu DUFOUR  
Date : 01/12/2025  
Qualité : Directeur Maison technique  
Bassin chambérien Combe Savoie

